



RÉUNION  
COMMISSION  
DE QUARTIER

# UNIVERSITÉ

Compte rendu du : 21/11/ 2018

École élémentaire Voltaire

## 1 . TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

\* Présentation des dispositifs en faveur de l'amélioration de l'habitat par le service Rénovéco de Dijon Métropole et du dispositif « Bien vivre dans son logement » animé par le Point d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS)

## 2 . BUDGETS PARTICIPATIFS

\* Projets 2017/2018 - point d'étape

## 3 . VIE DE QUARTIER

\* Association des Tradithérapeutes - présentation

\* Fête de quartier Université - bilan

## 4 . INFORMATIONS DIVERSES

\* Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales

\* Recensement obligatoire de la population (janvier février 2019) - enjeux et intérêts pour les collectivités territoriales

\* Nuits d'Orient

## LISTE DES MEMBRES

<u>COLLÈGE DES HABITANTS</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
<p><b>PERSONNES RESSOURCES</b></p> <p>1 Cindy BERNARDOT 2 Agnès CHEVRIER 3 Francine DUPIN 4 Daniel NIEDERLANDER 5 Jacques VIGOUROUX</p> <p><b>JEUNES</b></p> <p>6 Pierre PLAMONT - <b>Excusé</b></p> <p><b>HABITANTS</b></p> <p>7 Chantal ANDRIANOEL 8 Lilas BENARBA - <b>Absente</b> 9 Marc BLONDET 10 Maud BONVALOT-NOIROT - Coprésidente habitante titulaire 11 Jean-Pierre BOUHELIER - <b>Excusé</b> 12 Isabelle BRUN 13 Béatrice BUDIN - <b>Excusée</b> 14 Pierre-Yves CAREME - <b>Excusé</b> 15 Bernard DURAND 16 Alexandre EMORINE 17 Zohra ESSANHI 18 Anne-Marie FERRERI - <b>Excusée</b> 19 Bernard GAUTHEY 20 Thierry GUENEAU - <b>Excusé</b> 21 Janine HOURNE - <b>Excusée</b> 22 Odile JOLY - <b>Absente</b> David LOUIS (démission 09/07/2018) 23 Rémy COMBERNOUX - <b>Absent</b> Laurent MONNOT (démission 22/11/2017) 24 Bernadette OUTRE 25 Michel MORAND - <b>Absent</b> 26 Dominique ROBE 27 Séverine STERLE 28 Jacqueline VIELIX 29 Ardian ZEJNAJ - <b>Absent</b> 30 Xiao ZHANG - Coprésidente habitante suppléante</p>	<p>Bernadette OUTRE (remplace Laurent MONNOT) Rémy COMBERNOUX (remplace David LOUIS) 1 Marie-Hélène NOEL - <b>Absente</b> 2 Bertrand MAILLOT - <b>Absent</b> 3 Marie-Louise SAUVANET 4 Jean-Yves MOY Hanane HILALI (personne qualifiée) 5 Christian CHALUMEAU 6 Patricia TAVERNARI - <b>Absente</b> Claude VIELIX (Club Unesco de Dijon et ses environs) 7 Patrick FRANCOIS - <b>Excusé</b> 8 François d'ARBAUMONT 9 Antoine LOSSON 10 Alexandre BASSON - <b>Absent</b> 11 Alain LE CUNFF - <b>Excusé</b></p> <p><u>COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u></p> <p>1 Association Dijon Université Club Football 2 Association Léo Lagrange Centre Est 3 Office Municipal des Sports 4 Association Les Jardins et Vergers de la Chouette 5 Association des Habitants du Quartier Université de Dijon 6 Association des femmes thérapeutes du Congo à Dijon 7 Association La Bande aDhoc 8 Club Unesco de Dijon et ses environs</p> <p><u>COLLÈGE DES ÉLUS</u></p> <p>1 Benoît BORDAT - Coprésident élu titulaire 2 Lê-Chinh AVENA - Coprésidente élue suppléante 3 Joël MEKHANTAR 4 Stéphanie MODDE 5 Stéphane CHEVALIER - <b>Excusé</b></p> <p><u>COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES</u></p> <p>1 Sébastien APPERT - <b>Excusé</b> 2 Nathalie BARBOSA - <b>Absente</b> 3 Hélène FRATTA 4 Hanane HILALI - <b>Excusée</b> 5 Daniel LAMM - <b>Excusé</b></p>

Le coprésident élu de la commission, **Benoît BORDAT**, remercie les membres ainsi que l'ensemble du public et laisse la parole à **Maud BONVALOT-NOIROT**, coprésidente habitante, qui procède alors à l'appel.

## I – TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

Présentation des dispositifs en faveur de l'amélioration de l'habitat par le service Rénovéco de Dijon Métropole et du dispositif « Bien vivre dans son logement » animé par le point d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS)



**Sarah MAGNIERE**, coordinatrice Rénovéco Dijon Métropole, et **Sandra CANET**, directrice du PIMMS Dijon, présentent ces dispositifs en séance (voir document joint).

**Sarah MAGNIERE** illustre sa présentation par la rénovation exemplaire d'une copropriété des années 70 de 84 logements. Ce bien a été valorisé pour la somme de 2 millions de travaux et les gains énergétiques devraient dépasser les 60 %.

« La meilleure des énergies est celle que l'on ne consommera pas » !

**Jacques VIGOUROUX** demande en combien d'années cela s'amortit-il

**Sarah MAGNIERE** répond qu'en matière de rénovation énergétique, il est :

- impossible de parler en « retour d'investissement sec » car il faudrait y intégrer le coût de l'augmentation des énergies en même temps que le temps d'amortissement. On ne peut pas connaître ces variables à l'avance, il ne s'agit donc que de calculs théoriques.

- impossible d'estimer la notion de « valeur verte » du bien. Cette copropriété était défraîchie, assimilée HLM... alors qu'elle offre de vrais potentiels : de beaux logements, de belles superficies bien aménagées. Aujourd'hui, on ne parle plus en retour d'investissement.

**Isabelle BRUN**, gestionnaire de copropriété, reconnaît que ce projet est vraiment réussi. Plus que le retour sur investissement, il faut penser valorisation du bien. Les propriétaires y sont de plus en plus sensibilisés car les prix de ces logements sont en chute, notamment à cause des nouvelles constructions :

**Sarah MAGNIERE** abonde en ce sens et, avant de penser plus-value immobilière, il est nécessaire de ne plus être en dévalorisation patrimoniale et ainsi retrouver le cours du marché.

**François d'ARBAUMONT** demande quel est le type de chauffage utilisé dans cette copropriété ?

**Sarah MAGNIERE** répond qu'elle a été raccordée au réseau de chauffage urbain, avant les travaux, en 2015. Les copropriétaires ont déjà réalisé des économies substantielles. Après une année de chauffe, ils renégocieront le contrat et verront à nouveau leur facture diminuer tant sur la partie fixe (contrat d'abonnement) que sur la consommation d'énergie.

**Un habitant** s'interroge de savoir si toutes les fenêtres ont été changées ? Et si le coût a été compris dans le coût total du prêt. En effet, les organismes qui, en amont des ravalements de façades, effectuent des bilans énergétiques ne rendent pas toujours les mêmes conclusions.

**Sarah MAGNIERE** répond que toutes les fenêtres simples vitrages ont été changées et que le coût a été inclus dans le prêt. Le changement des fenêtres a été voté d'intérêt collectif. Il s'agit d'un choix de la copropriété. Elle précise que les copropriétés de plus de 50 lots, en chauffage collectif, ont, depuis 2016, l'obligation de voter leur audit énergétique. Elle propose à cet habitant de prendre ses coordonnées afin de traiter individuellement la question.

**Un habitant** indique qu'il s'est mis en rapport avec l'espace Info Énergie début 2018. Il n'a cependant toujours aucune réponse du Conseil Régional pour le suivi de son dossier.

**Sarah MAGNIERE** propose de prendre ses coordonnées afin de réactiver son dossier. Elle explique que ce

dossier permet de bénéficier d'une aide lors d'un audit énergétique pour une maison individuelle (audit Effilogis). Il coûte 700 € et le Conseil Régional participe à hauteur de 500 €

**Antoine LOSSON** souhaite connaître les démarches à effectuer pour bénéficier de cette aide du Conseil Régional.

**Sarah MAGNIERE** répond qu'il faut se mettre en relation avec l'espace Info Énergie.

**Francline DUPIN** ajoute avoir été bien renseignée et aidée pour monter son dossier de bilan énergétique.

## Questions des habitants



**Denis GENTZBITTEL** remercie **Benoît BORDAT** pour son intervention auprès de l'EHPAD les Bégonias, boulevard de l'Université afin de régler le problème de ventilation qui génère du bruit. Cependant, il reste le problème des lumières qui éclairent la nuit et gênent le voisinage.

**Benoît BORDAT** propose de solliciter à nouveau l'EHPAD afin de trouver une solution pérenne.

**François d'ARBAUMONT** s'interroge sur une nouvelle construction qui devrait avoir lieu rue des Argentières au niveau de la Raffinerie (projet HABILIS). Il espère que les puits présents sur ce site seront sauvegardés.

**Benoît BORDAT** propose de se renseigner sur l'avancée de ce projet.

**Claude VIELIX** ajoute que des travaux ont déjà été effectués : maison démolie... mais depuis 18 mois tout semble arrêté.

**Un membre** souhaiterait savoir comment les toilettes sèches, installées sur le territoire, sont entretenues. Lors d'une balade urbaine avec l'Observatoire de l'Age, il a été constaté que celles rue du square d'Enfer sont en très mauvais état : il n'y a plus d'abattant, la porte ne ferme plus... Il déplore que personne ne surveille l'état de ces toilettes et s'inquiète pour celles installées dans le parc des Argentières.

**Dominique ROBE** ajoute que celles du Parc de la Colombière sont dans le même état.

**Antoine LOSSON** comprend que des toilettes sèches soient moins chères que des toilettes traditionnelles car il n'y a pas de contrat d'entretien mais se demande s'il ne faudrait pas choisir un endroit adapté et y mettre de vraies toilettes plutôt que de disséminer des toilettes sèches un peu partout ? De plus, cela fait plusieurs années qu'il signale la défaillance du système de fermeture.

**Stéphanie MODDE** répond que ces toilettes sèches répondent à des demandes récurrentes de parents. En effet, et c'était notamment le cas pour le parc des Sports, emmener les enfants aux toilettes nécessitait de traverser le boulevard, ce qui était dangereux. Elle est plus confiante pour les toilettes des Argentières car le parc est fermé la nuit.

**Madame LE BAIL** déplore la vitesse des vélos qui traversent le parc des Argentières en fin de journée. En effet, des cyclistes utilisent ce parc comme un raccourci. Ils représentent un danger pour les enfants qui jouent librement.

**Benoît BORDAT** répond qu'il s'agit probablement d'habités. Demander à la Police Municipale de passer en fin de journée pour verbaliser ces personnes pourrait être une solution. En effet, le panneau qui stipule l'interdiction des vélos à l'entrée du parc est suffisamment explicite.

En raison de l'alternance par quinzaine qui bloque parfois la rue Charles AUBERTIN et notamment le service de collecte (collecte impossible pendant plusieurs jours), **Madame LE BAIL** fait part des difficultés de stationnement. L'ensemble des riverains serait favorable pour fixer le stationnement du côté pair, en sens unique avec un sens interdit du côté du boulevard Gabriel pour remonter sur la rue Constant PIERROT. D'autre part, le stationnement des étudiants dans ces rues reste problématique.

**Benoît BORDAT** propose de faire remonter cette demande au service concerné.



## Retour sur la balade urbaine, rue Jules d'Arbaumont, du 17 octobre dernier

🚶🚶🚶🚶

Suite aux demandes d'habitants concernant la vitesse excessive dans la rue Jules d'Arbaumont, une balade urbaine a été organisée dans cette rue et ses environs le 17 octobre dernier. **Benoît BORDAT** présente les propositions du service Sécurité Civile, Circulation, et Coordination de Dijon Métropole :

### Quartier Université



**Modification du régime de priorité  
aux intersections avec la rue Jules d'Arbaumont**

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*





**Modification du régime de priorité à l'intersection formée par les rues des Argentières et Jules d'Arbaumont**



**Modification du régime de priorité à l'intersection formée par la rue Jules d'Arbaumont et le chemin des Petites Roches**

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



**Benoît BORDAT** explique qu'il y aura déjà une phase test. Elle débutera au printemps et durera 6 mois. En fonction des résultats obtenus, la procédure sera mise en place ou pas. Bien-sûr, si besoin, la période test pourra être raccourcie voire supprimée.

Lors de la balade urbaine, **Antoine LOSSON** rappelle que les habitants avaient manifesté leur mécontentement face à cette proposition.

**Benoît BORDAT** explique qu'il a été interpellé par des habitants suite à des problèmes de vitesse dans cette rue. Il ajoute qu'une réflexion plus globale a été menée au sein de la Métropole et des exemples probants de mise en place de régime de priorité à droite existent dans d'autres communes. (99 % de réussite et baisse de vitesse constatée).

Selon **François d'Arbaumont**, il y a effectivement un problème de vitesse dans cette rue.

**Jacqueline VIELIX** aimerait savoir si les personnes, à l'origine de cette demande, étaient présentes à cette balade urbaine.

Suite à la problématique de vitesse dans cette rue, **Denis GENTZBITTEL** explique que l'association H2MU a été sollicitée par plusieurs adhérents ayant des enfants. En effet, les voitures s'élancent de la rue de Mirande jusqu'au boulevard de l'Université ce qui représente un danger.

**Jacques VIGOUROUX** rappelle qu'un policier municipal était présent à la balade urbaine. Il a proposé de faire réaliser des contrôles de vitesse. Pourquoi ne pas attendre ses conclusions avant de prendre une décision ? S'il s'avère que de nombreux automobilistes dépassent la vitesse autorisée alors il sera effectivement judicieux de réfléchir au changement de régime de priorité.

**Claude VIELIX** souhaiterait qu'une étude soit également réalisée sur le nombre de voitures rue Jules d'Arbaumont et le nombre de voitures qui devraient marquer le STOP chemin des petites Roches.

**Benoît BORDAT** propose que la Police Municipale fasse des tests de vitesse dès 2019. Avec les conclusions de ces relevés de vitesse les membres de la commission de quartier pourront décider à la commission de quartier du mois de mars prochain la mise en place de ce changement ou pas.

## Retour sur les illuminations de Noël – projet retenu boulevard Mansart



Pour la première fois cette année, un budget a été alloué aux quartiers qui ne bénéficient pas d'illuminations pour la période de Noël. Suite à deux propositions des services techniques (rue Angélique Ducoudray ou boulevard Mansart), les membres de la commission de quartier se sont positionnés en faveur du boulevard Mansart.



Ville de Dijon  
Boulevard Mansart



**Jacqueline VIELIX** s'inquiète des nuisances à cet endroit.

**Benoît BORDAT** répond que plus on investit un lieu, plus les difficultés tendent à disparaître.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

## La plate forme participative – Informations



**Benoît BORDAT** rappelle que la plate forme [jeparticipe.dijon.fr](http://jeparticipe.dijon.fr) est un nouvel outil de démocratie participative qui vient compléter les commissions de quartier et les budgets participatifs. Elle vise à assurer un dialogue permanent entre les élus, les citoyens et tous les acteurs de la métropole pour promouvoir l'action de la municipalité et permettre aux citoyens de participer à la vie de la cité. Pour **faire connaître et inviter les Dijonnais à consulter** la plate forme [jeparticipe.dijon.fr](http://jeparticipe.dijon.fr), une **campagne de communication** s'est déclinée en affichage et en numérique entre le **16 octobre et le 5 novembre**. Il s'agissait d'illustrer concrètement l'interactivité de la plate forme à travers les témoignages de porteurs de membres de commissions de quartier.

**Benoît BORDAT** souligne les trois réunions de Sécurité et Tranquillité Publique organisées par la municipalité en présence notamment du Procureur de la République. **François d'ARBAUMONT** abonde en ce sens et ajoute que les directeurs des Polices Municipales et Nationales ainsi que le Directeur de la Gendarmerie étaient présents. Il a ainsi pu faire part de la dangerosité des vélos qui roulent sans lumière et souhaiterait qu'ils soient verbalisés. **Benoît BORDAT** termine en précisant que trois réunions publiques avec le Maire de Dijon seront également organisées prochainement.

## II – BUDGETS PARTICIPATIFS

### Projets 2017



Les projets de budgets participatifs 2017 ont été réalisés et inaugurés :

- installation de 3 boîtes à livres.
- mise en place de toilettes sèches dans le parc des Argentières et dans le parc des Sports.
- implantation de deux tables de pique-nique dans le parc des Argentières.
- pose d'arceaux à vélos devant Latitude 21 et face à Intermarché, boulevard de l'Université.

### Projets 2018 – point d'étape



#### *➤ Renouvellement de la cabane à outils dans le jardin du parc des Argentières (7000 €)*

**Lê-Chinh AVENA** rappelle le rendez-vous sur site avec **Stéphanie MODDE**, **Laurent MONNOT** et les services techniques de la ville de Dijon le 15 octobre dernier. Il a été décidé d'enlever la cabane en bois existante devenue trop dangereuse et de la remplacer par une nouvelle cabane, plus petite, dont le modèle se trouve ci-après. Ce modèle a pour particularité de pouvoir être équipé de récupérateurs d'eau sur les parois latérales. Ce projet est en cours d'étude : chiffrage et dimension de la cabane, nombre de récupérateurs d'eau.

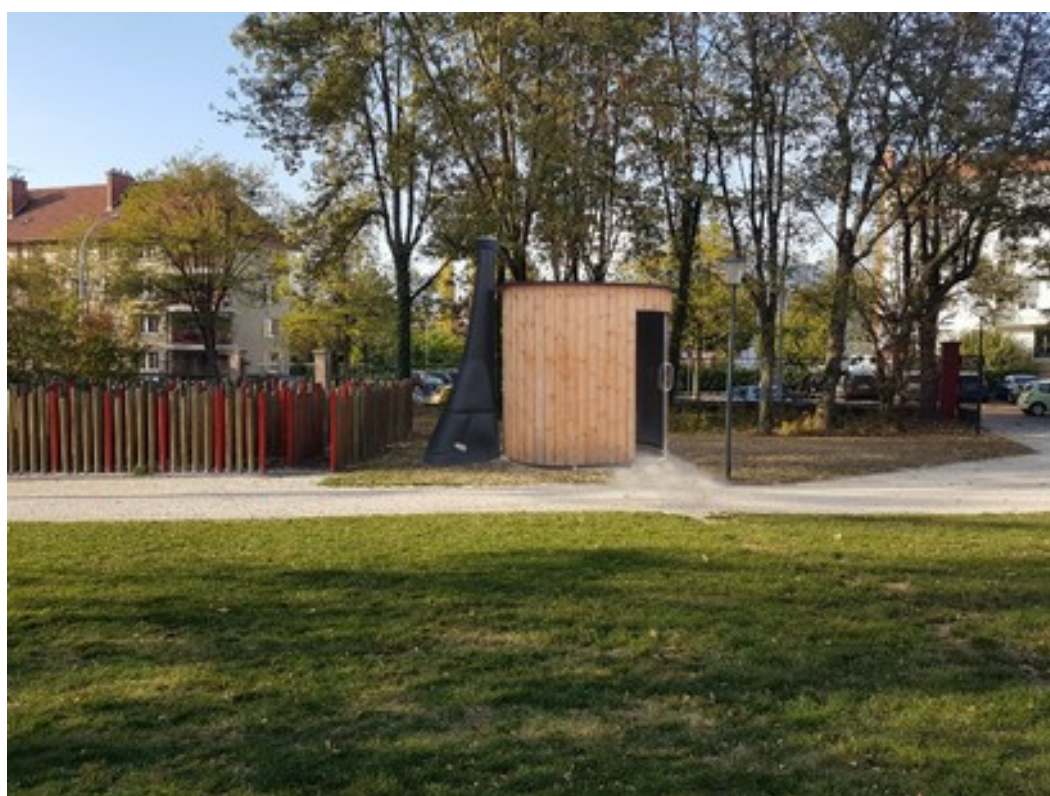




➡ Mise en place d'une table de ping pong (3400 €) et de toilettes sèches dans le parc Hyacinthe Vincent (16000 €)

**Benoît BORDAT** rappelle le rendez-vous sur site du 17 octobre dernier avec les services techniques concernés, l'entreprise TOILITECH et les habitants intéressés qui a permis de définir les lieux d'implantation pour ces deux aménagements.

*Photo montage du projet pour les toilettes sèches :*



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

Photo du site retenu pour l'implantation de la table de ping-pong : (eu égard au budget alloué à ce projet, une seule table sera installée)



L'ensemble des travaux débutera dès le début de l'année 2019.

**Les projets, ci-dessous, seront étudiés début 2019 :**

- mise en place d'une placette de compostage,
- implantation d'un panneau pour la liberté associative,
- réalisation d'une fresque murale sur le mur situé dans le jardin rue Ernest Lory.
- fleurissement de l'allée Montmuzard : les constructions au sein de l'Ecoquartier Montmuzard étant presque terminées, **Stéphanie MODDE** propose de réfléchir, dès le début de l'année prochaine, au projet de fleurissement de cette allée (projet que les membres de la commission de quartier avaient approuvé en mars 2018). Un groupe de travail sera organisé à Latitude 21.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

### III – VIE DE QUARTIER

#### Association des femmes Tradithérapeutes du Congo Présentation en séance



**Madame ELENGA**, membre de l'association des Femmes Tradithérapeutes Congolaises, explique qu'il s'agit d'une association non gouvernementale à but non lucratif dont les préoccupations fondamentales sont de promouvoir la médecine traditionnelle : le suivi des (OEV) Orphelins, Enfants, Veuves ; la prévention des maladies au milieu des jeunes ; l'accompagnement et le suivi des femmes en situation précaire.

C'est sur cette lancée qu'elle fut créée le 1er Juillet 1994 à Brazzaville au Congo puis le 26 novembre 2016 à Dijon en France.

Projets en cours : création d'un laboratoire, mise en place d'un centre d'accueil pour les personnes en situation précaire et aussi la création d'un jardin botanique au Congo sur plusieurs hectares.

**Jacqueline VIELIX** aimerait savoir comment il est possible d'aider cette association ?

**Madame ELENGA** répond que l'association aurait besoin d'un appui financier pour la création d'un laboratoire afin de conserver les produits traditionnels : plantes...

**Denis GENTZBITTEL** demande si les actions menées par cette association ne concernent que l'Afrique ?

**Madame ELENGA** rappelle qu'elles s'étendent aussi à Dijon pour les jeunes des quartiers défavorisés ainsi que pour les jeunes filles mères.

**Claude VIELIX** souligne que l'association a plus d'un an d'existence. Elle peut participer aux appels à projet de la municipalité et demander des subventions.

**Joël MEKHANTAR** abonde en ce sens et explique qu'il est possible de déposer une demande en ligne dans les délais impartis.

#### Fête de quartier 2018 – bilan Présentation en séance



**Valérie MONNOT** rappelle que la **3ème fête du quartier Université de Dijon** s'est tenue le samedi 8 septembre sur l'esplanade Erasme de 16h30 à minuit. Environ 1000 personnes sont venues passer un moment convivial et festif au cours de l'événement. Les animations de l'après-midi, sous un soleil encore estival, ont ravi les plus jeunes avec la pêche à la ligne, le terrain de foot de l'OMS, les jeux en bois ou les différentes animations proposées par Latitude 21 et Léo Lagrange. Les associations locales, comme l'AVUM, l'Université pour Tous, le Club UNESCO, le crédit Agricole, Juju et Paulette et leur 4L (projet humanitaire de rallye raid) sont venues présenter leurs activités 2018-2019. L'association AHQUD proposait également un atelier bricolage et un stand maquillage gratuit pour les enfants. La soirée s'est poursuivie jusqu'à minuit avec le bal concert du groupe Elyps, qui, encore une fois, a « enflammé » l'esplanade Erasme grâce à son répertoire dansant. Familles, étudiants, jeunes et moins jeunes, tous ont passé un moment sympathique et festif, faisant de cette 3ème édition un événement attendu dans le quartier.

Aujourd'hui, l'association travaille sur la fête de quartier 2019 et sur un projet de fête à l'occasion de la nouvelle année en partenariat avec Léo Lagrange. Cette manifestation se tiendra le 12 janvier prochain à Latitude 21 autour du thème du nouvel an chinois. Il s'agira de mêler toutes les générations, les personnes seules, les familles... autour d'un atelier de cuisine collaboratif, de contes, de jeux.



Association des  
Habitants du  
Quartier  
Université de  
Dijon



leo lagrange  
FEDERATION

# FÊTONS ENSEMBLE LA NOUVELLE ANNÉE

Samedi 12 janvier 2019  
de 14h à 18h

à Latitude 21  
33, rue de Montmuzard à Dijon

- Atelier de cuisine collaboratif
- Dégustations
- Animations autour du nouvel an chinois
- Jeux de sociétés pour tous
- Contes...

**OUVERT  
À TOUS**

**Entrée  
gratuite**

Renseignements :  
[www.ahqud.asso-web.com](http://www.ahqud.asso-web.com)



L'association Dijon Université Club section Football fêtera son centenaire en 2020. Son président aimerait alors pouvoir répondre favorablement à l'invitation de l'AHQUD et ainsi s'associer à la fête de quartier. Il souhaiterait également présenter les missions du club à la prochaine commission de quartier.

**Benoît BORDAT** remercie toutes les associations qui œuvrent dans le quartier. L'investissement des bénévoles a permis, au fil des années, de créer une dynamique certaine et vraiment positive mêlant tous les habitants, petits et grands.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

## IV- INFORMATIONS DIVERSES

### Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales



Les 3 lois du 1<sup>er</sup> août 2016 réforment de manière importante les modalités d'inscription sur les listes électorales (liste générale et listes complémentaires municipales et européennes). Elles **entrent en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019**.

Aujourd'hui, quelque 3 millions d'électeurs sont non-inscrits et 6,5 millions « mal inscrits », soit près de 25 % du corps électoral. D'où la **nécessité de moderniser et de faciliter la gestion des listes électorales**. L'objectif est également de lutter contre l'abstention en améliorant l'accès des électeurs aux scrutins.

C'est pourquoi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les inscriptions seront possibles 30 jours ouvrés avant les scrutins. **Ainsi, dans la perspective des élections européennes qui se dérouleront le 26 mai prochain, les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 mars 2019**. Avant la réforme, les inscriptions ne pouvaient être reçues que jusqu'au 31 décembre.

Les habitants peuvent demander leur inscription :

- **Au service des élections de la mairie**, tous les jours, du lundi au vendredi, de 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 17H30.
- Une permanence exceptionnelle a été proposée à Monsieur le Maire, le samedi 30 mars 2019, de 9H30 à 13H00 pour permettre les inscriptions dans la perspective du scrutin européen.
- **Au service des formalités administratives de la mairie**, tous les jours, du lundi au vendredi de 8H45 à 12H15 et de 13H30 à 17H20, le samedi de 9H30 à 12H30.
- **Dans les mairies de quartier**, tous les jours, du lundi au vendredi, de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00 (Bourroches, Fontaine d'Ouche, Grésilles, Mansart, Toison d'Or).
- **A l'accueil général**, 11 rue de l'hôpital, tous les jours, du lundi au vendredi, de 8H00 à 18H00.

*Ils peuvent aussi s'inscrire en ligne **jusqu'au dimanche 31 mars 2019 minuit**.*

**La réforme prévoit en outre :**

- L'autorisation de voter au second tour pour les jeunes qui atteignent 18 ans entre les deux tours d'une élection (actuellement il faut avoir 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin).
- L'inscription d'office des citoyens ayant acquis la nationalité française (jusqu'ici, ils devaient en faire la demande).
- La suppression de la «double inscription» pour les Français établis hors de France. Ils devront choisir entre être inscrits sur la liste électorale de Dijon **OU** sur la liste consulaire du pays où ils vivent.
- Pour les électeurs contribuables (possédant un bien immobilier à Dijon mais n'y résidant pas), ils devront justifier de 2 années d'inscription sur les rôles des contributions directes communales. Jusqu'ici, ils devaient être inscrits pendant 5 ans sur ces mêmes rôles.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

## Recensement obligatoire de la population (janvier février 2019) – enjeux et intérêts pour les collectivités territoriales



Le recensement annuel et partiel de la population se déroulera du 17 janvier au 23 février 2019.

Les enjeux sont importants en terme d'attractivité de la ville de Dijon et de dotation globale de fonctionnement versée aux communes.

Le recensement de la population est obligatoire et anonyme. Participer à cette enquête est un acte citoyen. Elle permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques publiques.

D'utilité publique, cette opération permet à la commune de répondre aux besoins des Dijonnais, de prévoir les infrastructures nécessaires telles que les crèches, les maisons de retraites, le développement des moyens de transport etc...

Les personnes concernées par l'enquête seront prévenues individuellement par un courrier officiel de Monsieur le Maire pour les informer de leur participation et du nom de l'agent recenseur de leur quartier.

Une quarantaine d'agents recenseurs enquêtera sur tout le territoire de la commune. Ils se rendront aux domiciles des personnes, munis de leur carte officielle pour leur remettre les documents utiles pour se recenser en ligne. Pour les habitants ne disposant pas de connexion, l'agent recenseur sera habilité à les recenser directement avec sa tablette ou leur remettre les formulaires papier.

*Le service du recensement de la population est à la disposition des habitants pour répondre à toutes les questions ou informations complémentaires.*

## Les Nuits d'Orient : un festival qui fait dialoguer Orient et Occident



Le festival *Les Nuits d'Orient* propose du 23 novembre au 9 décembre prochain, à Dijon et sur la Métropole, un voyage original des sens, où l'artistique et l'humain sont étroitement mêlés. Les artistes invités et les partenaires du festival s'inscrivent dans la recherche permanente de ce qui unit et rassemble ces 2 cultures : entre tradition et modernité, toujours soucieuse de porter l'exigence artistique et faisant la part belle aux actions de médiation culturelle pour aller vers tous les publics.

### - Le festival en chiffres :

100 événements (115 Rendez-vous) : 49 spectacles, 14 expositions, 12 projets participatifs, 13 ateliers artistiques et 12 actions de médiation culturelle.

### - Les partenaires :

Une centaine de partenaires sont associés : acteurs culturels, structures socioculturelles, associations de quartier et institutions dont 50 sont programmeurs.

### - Une programmation éclectique et pluridisciplinaire :

\* Des **expositions**, parmi lesquelles, celle proposée par le musée national Magnin "Rêve(s) d'Orient" qui permettra de redécouvrir les œuvres orientalistes provenant de collections privées ou publiques ou encore celle qui prendra place au kiosque du festival "Le cabinet orientaliste de Cocopicassiettes", salle des gardes de l'hôtel de Vogüé.



\* Des **concerts** avec Acyl, musique metal ethnique expérimentale ou avec Zawaq ! création de La Générale d'expérimentation à l'atheneum, avec le quartet ArBaA (MJC-CS Bourroches) ou encore avec Mohamed Abozekry, oudiste et compositeur égyptien (MJC Bourroches-Valendons) seront quelques-uns des rendez-vous incontournables programmés pendant la quinzaine du festival.

\* Des **spectacles** pour tous autour du conte et de la danse (théâtre Fontaine d'Ouche et structures de quartier), des **projections** de film (théâtre Fontaine d'Ouche, Nef, MJC Dijon Grésilles) suivis pour certains de **débats** autour de l'actualité du monde arabe, rythmeront le festival.

Sans oublier la participation de l'Opéra-Dijon avec "Chrétiens et Soufis" de l'ensemble Gilles Binchois, de La Cimade avec Gibraltar » de la compagnie Marbayassa, du **théâtre** Dijon Bourgogne avec « L'écrivain public de Mohamed Guellati, du Cèdre avec F(l)ammes de la compagnie Madani...

Programmé au Grand Théâtre le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 20h, le spectacle de **danse** "Näss" de la compagnie Massala devrait rassembler tous les publics.

#### - L'accessibilité du festival :

Le festival accorde une attention particulière à l'accessibilité de sa programmation au plus grand nombre. Une collaboration avec 1,2,3 Cité Cap témoigne de cette volonté (apposition de pictogrammes sur la plaquette, réalisation d'un programme audio et accompagnement sur demande pour les personnes à mobilité réduite). Plus de la moitié des événements est gratuite et une politique tarifaire favorisant l'accessibilité pour tous est pratiquée par l'ensemble des partenaires.

#### - Des actions de médiation culturelle :

Les structures de quartier (MJC, centres sociaux, accueil jeunes...) participent toujours aussi activement au rayonnement du festival avec des propositions artistiques... Les habitants sont au cœur du festival. Ils participent à l'organisation de soirées pluridisciplinaires où pratiques artistiques amateurs et convivialité riment avec le bien vivre ensemble. Des actions sont également menées dans les établissements scolaires (élémentaires, collèges, lycées), à la maison d'arrêt...

**Benoît BORDAT** remercie les habitants et les membres de la commission de quartier pour les échanges cordiaux et les convie à partager le verre de l'amitié.

**Benoît BORDAT**



Conseiller municipal délégué au quartier  
Université  
Coprésident élu de la commission de  
quartier Université

**Maud BONVALOT-NOIROT**



Coprésidente habitante de la  
commission de quartier Université

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*